

Prise de vue des photos (Août 2019)



Vue vers les Alpilles juste avant l'accès à l'aire d'Autoroute A 7 en direction du nord. La position du site en contrebas de l'autoroute (plus bas entre 15 et 20 m) limite les perceptions possibles vers le site. Elles seront dès lors très partielles et filtrées par les écrans végétaux en avant-plan (bordure boisée le long de la RD 538 et du canal d'Alleins ou en bordure de l'A7 même).



Vue depuis la bretelle de sortie du péage autoroutier. La position dominante de la voie permettra d'apercevoir le projet entre les frondaisons des arbres bordant la RD 538 et le canal d'Alleins. A gauche la vue permet d'apercevoir les deux hangars photovoltaïques déjà en place.



Vue vers les Alpilles, en bordure de l'aire de repos de Lamanon. Comme sur la vue précédente, la position en contrebas du site faisant l'objet du projet, limite très fortement la perception du projet. Il ne remet pas en cause la qualité des perspectives vers les Alpilles en arrière plan, tant l'aménagement restera discret dans le paysage.

00	Edition originale	CT	LR	28/04/2020
VERSION	NATURE	DESSINÉ	APPROUVÉ	DATE
PROJET:	Champ Agrivoltaïque de Salon	DÉSIGNATION DU DESSIN: Photographies de la zone d'implantation environnement proche		
SITE:	Salon de Provence	EMIS PAR: COE		
CLIENT:		CODE DE DESSIN:		
PROJET N°:	3 a	PHASE:	INFRASTRUCTURE: Photovoltaïque	ÉCHELLE:      FORMAT: A3

